
ASPECT

**A**ssociation pour la **S**auvegarde et la **P**romotion de l**’E**nvironnement du **C**onque**T**

1, rue Aristide Briand

29217 Le Conquet

<http://www.aspect-le-conquet.fr/>

25 Novembre 2020

 Monsieur le Maire

La promenade sur la corniche du Drellach nous a causé hier une surprise, qui ne fut pas heureuse.

Le débroussaillage intensif opéré sur la parcelle de terrain au-dessus du lavoir, laisse désormais visibles les imposantes maisons qui surplombent ce site.

Pourquoi ce goût pour l’aménagement à tout prix ? La corniche n’a-t-elle pas été suffisamment défigurée ces dernières années par des constructions beaucoup trop conséquentes pour un tel lieu et des permis de construire mal pensés qui ont conduit à des destructions de très beaux murs dont la plus grosse partie pouvait être conservés, sans aucune gêne d’utilisation pour les pétitionnaires ? Vous rappelez-vous le petit champ en surplomb de la corniche ? Il n’est plus qu’un souvenir.

Il demeurait près du lavoir un espace vivant où la faune et la flore prospéraient. Les promeneurs appréciaient ce précieux refuge de nature, qui valorisait la falaise et les terrasses - protégées par l’AVAP pour leur valeur paysagère et patrimoniale. Il y a quelques années, et à l’initiative de la municipalité, une équipe de Conquétois l’avait débroussaillé à la main, et ces travaux en commun avaient réjoui tous les participants. On peut parier qu’en lançant un avis de réunion dans la feuille d’informations hebdomadaire, des habitants de la commune auraient répondu favorablement.

Quel est le projet de la municipalité pour ce lieu ? Nous nous en inquiétons et souhaiterions en prendre connaissance.

Je me suis laissé dire qu’un aménagement de la corniche des Renards était aussi prévu. Telle qu’elle est, transition entre la partie aménagée de la côte et le sentier côtier, elle satisfait ceux qui la fréquentent. Nous ne souhaitons pas que l’on force le trait en altérant le caractère du site, et voudrions nous assurer que tel n’est pas le cas. L’entrée de ville par la côte sud devait l’objet d’une réunion publique, qui dû être annulée en raison de la situation sanitaire. Là aussi, nous voudrions en connaître la teneur.

La liste majoritaire nous avait assuré lors de sa campagne qu’elle informerait notre association des projets communaux concernant l’environnement. Nous regrettons d’avoir été tenus dans l’ignorance pour l’aménagement du lavoir, et espérons qu’il s’agit d’une simple omission.

Recevez, Monsieur le Maire, mes salutations.

Pour ASPECT

Josiane Clochon

Présidente de l’association